

Mai 2002

DEFINITION DE LA FONCTION INFIRMIER(E)

Réalisation : Direction Département infirmier

A. DESCRIPTION DU CONTENU DE LA FONCTION

1. Utilité de la fonction - Mission générale

Participer à la prise en charge globale et multidisciplinaire d'un patient, par la dispensation de soins infirmiers efficaces, répondant aux besoins et problèmes du patient pour le maintien et/ou l'amélioration de sa santé.

2. Situation du poste

Il(elle) a des relations fonctionnelles avec l'équipe médicale, paramédicale, les services techniques et administratifs intra et extra hospitaliers

a) Situation de la fonction dans l'organisation du service et sur le plan hiérarchique

Il(elle) fait partie de l'équipe soignante.

Il(elle) travaille en collaboration étroite avec les autres membres de l'équipe (AS, SH, ...), sous la supervision de l'infirmier(e) chef, ou de l'infirmier(e) chef adjoint(e) en son absence.

Il(elle) a des contacts avec

- les infirmier(e)s chefs de nuit;
- les infirmier(e)s chefs de service

Ces contacts visent à :

- la transmission d'informations;
- un travail de collaboration;
- la formation;
- des demandes d'aides;
- etc...

b) Interlocuteurs au sein de l'institution

L'infirmier(e) entretient des relations de collaboration avec :

- le personnel des autres services (unités de soins, services techniques, équipe transports, personnel des consultations, ...) pour assurer la continuité des soins, prendre les RDV, échanger des informations, assurer un approvisionnement en matériel etc...;
- les médecins pour la transmission des informations relatives au patient et au traitement, en vue d'assurer la continuité des soins;
- les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire qui entourent le patient : kiné, ergo, diététicienne, psychologue, assistante sociale, logopède...;
- les étudiants en stage pour favoriser l'enseignement et la formation.

Il(elle) a des contacts avec :

- les secrétaires médicales;
- l'équipe de la stérilisation;
- l'équipe du MMM;
- le personnel des laboratoires;

- le personnel du service informatique;
- le service sécurité hygiène;
- les pharmaciens;
- le personnel administratif (service des admissions, contentieux, ...).

Il(elle) a des relations personnelles avec :

- les membres du service du personnel;
- les médecins du travail.

Il(elle) s'adresse aux membres de différents secteurs pour demander des services :

- maintenance;
 - service technique biomédical;...
- et également auprès de
- Abilis (société de nettoyage)
 - Sodhexo.(société de restauration)

Il(elle) a des relations avec les patients dans le cadre de leur prise en charge et de leurs soins.

Il(elle) a un rôle d'information, de collaboration, d'accompagnement, d'échange, d'éducation et éventuellement de protection du patient auprès des familles.

c) Relations avec l'extérieur

- Il(elle) a des contacts (transmission d'infos, mission de formation, continuité des soins) avec les services de soins à domicile.
- il(elle) collabore avec les professeurs en soins infirmiers;
- il(elle) fait appel aux services des bénévoles (Welfare)

Il(elle) entre en contacts avec :

- les médecins traitants;
- les autres hôpitaux, centres de réhabilitation, maisons de repos, maisons de repos et de soins... d'où, ou vers où, les patients sont transférés;
- les services d'ambulances, Europe Assistance...;
- les représentants du culte ou conseillers laïques à la demande du patient ou de sa famille.

Il(elle) peut être amené(e) à rencontrer :

- la police en cas de vol, de disparition, etc...;
- les médias;
- des représentants de firmes; ...

Lors de sa participation à des rencontres extérieures (congrès, séminaires, cours,...)où il(elle) rencontre d'autres collègues, il(elle) représente physiquement l'hôpital (image de marque).

3. Description des activités principales de la fonction

Soins cliniques :

Il(elle) exerce l'art de soigner : activité autonome, actes techniques infirmiers, actes médicaux confiés.

Il(elle) prodigue des soins en développant l'autonomie du patient, conformément à la philosophie des soins de l'institution.

Il(elle) applique la démarche en soins et pose les diagnostics infirmiers.

Elle pratique les techniques de soins telles que édictées par le service de formation et consulte les manuels de référence si nécessaire.

Il(elle) prévient les risques et les complications.

Il(elle) a une mission relationnelle essentielle auprès du patient:

la présence infirmière continue auprès du patient, contribue au maintien ou à l'amélioration du confort et/ou de la qualité de vie du patient.

L'activité infirmière assure l'accompagnement du patient dans sa douleur, tant physique que psychologique.

Il(elle) a une mission d'information et d'éducation du patient.

Il(elle) transmet ses observations concernant le patient et contribue

ainsi au diagnostic médical.

Il(elle) exécute la prescription d'un traitement adapté et personnalisé.

Sur le plan de l'hygiène, il(elle) est attentive au respect des mesures de protection, de prévention de la contamination..., mais aussi à la propreté générale.

Il(elle) aide les collègues de son unité et d'autres services en cas de surcharge en soins.

Relations :

Auprès des patients et des familles, il(elle) a une mission d'accueil et un rôle de conseil, d'assistance, de soutien

Par son écoute, sa disponibilité, la connaissance de ses limites, il(elle) propose une relation d'aide de qualité au patient.

Il(elle) a une mission d'information et d'éducation du patient.

La présence continue de l'équipe infirmière au chevet du patient amène l'infirmier(e) à jouer un rôle de référence au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Gestion - administration

Il(elle) applique les consignes administratives et professionnelles mises en place par l'infirmier(e) en chef dans son service.

Il(elle) tient le dossier en soins infirmiers pour les patients dont elle a la charge.

Il(elle) participe à la mise en évidence des activités de son unité par l'enregistrement de données statistiques telles que le RIM.

Il(elle) participe à la gestion et à la bonne tenue de son unité, tout en développant un souci d'économie et d'utilisation rationnelle du matériel.

Formation

Il(elle) veille à sa propre formation continue (programme de formation permanente, séminaire, colloques, formations qualité, ...), il(elle) évalue ses besoins de formation.

Il(elle) utilise les manuels de référence mis à sa disposition, tant dans le domaine des soins que dans le domaine administratif, afin de dispenser des soins selon les techniques en vigueur dans l'institution.

Il(elle) a le souci de maintenir et/ou développer ses capacités personnelles et relationnelles (gérer l'agressivité, ...).

Il(elle) assure la formation des nouveaux engagés : accueil, informations, conseils... et peut avoir le rôle d'infirmier(e) parrain/marraine.

Il(elle) a une mission d'encadrement des étudiants en stage.

Recherche

Il(elle) participe aux tests, études, recherches qui se déroulent dans son service et/ou dans l'institution.

Il(elle) a ses représentant(e)s au comité d'éthique auquel il(elle) peut faire part de ses réflexions dans ce domaine.

Plan institutionnel

Il(elle) connaît et applique le règlement de travail.

Il(elle) participe à la gestion de l'institution par une utilisation adéquate du matériel, des biens et des locaux mis à sa disposition (vestiaires, ascenseurs...).

Il(elle) développe un esprit de solidarité et de respect mutuel avec ses collègues et les autres travailleurs de l'institution.

Il(elle) respecte les principes philosophiques de l'institution.

Il(elle) veille au respect de la Charte des Droits et des Devoirs des Patients.

4. Responsabilités d'encadrement

Il(elle) participe activement à l'accueil et l'intégration des nouveaux engagés. Il(elle) peut assurer une mission de « parrainage », selon les modalités prévues dans le service.

Il(elle) supervise les soins prodigués par les aides soignantes.

Il(elle) assure un rôle d'infirmier(e) guide pour les étudiants.

L'infirmier(e) guide assure la guidance des étudiants dans le cadre des soins aux patients dont il(elle) à la charge.

Il(elle) assure cette mission à l'égard de l'étudiant, pour la journée ou plus, contribue à son apprentissage en lui confiant des soins en rapport avec ses objectifs de stages, en supervisant ses activités et en évaluant ses capacités.

5. Equipement et matériel dont l'usage est requis par la fonction

L'équipement et le matériel à utiliser varient selon le service où l'infirmier(e) travaille.

Il/elle assure le suivi du matériel à réparer, selon les modalités en vigueur dans le service.

Il/elle se soucie d'une rotation adéquate du matériel institutionnel (linge, pompes,...)

B. DESCRIPTION DES QUALITES REQUISES PAR LA FONCTION

1. Connaissances requises

a) Connaissances élémentaires

- Connaissances en soins infirmiers;
- la connaissance de langues est un atout;
- connaissance de son statut professionnel, de ses modalités de pratique, et des limites de sa responsabilité professionnelle;
- techniques de soins
- hygiène hospitalière

b) Connaissances à acquérir

Connaissance générale de l'institution

organigramme, philosophie, projet d'entreprise, géographie, fonctionnement des services, informatique, commodités, abords de l'hôpital,...

Connaissances spécifiques au service

- pathologies rencontrées;
- examens fréquemment réalisés;

- plans de soins, techniques particulières;
- matériel particulièrement utilisé (pompes, etc...);
- organisation du service
 - * géographie
 - * organisation journalière
 - * organisation périodique;
- administration;
- connaissance des différentes sources d'information disponibles.

2. Compétences requises

a) en matière de soins :

- acquisition d'une « expertise » dans le domaine;
- capacité d'adapter le soin au patient et à la situation;
- capacité d'élaborer des objectifs de soins, à court, moyen et long terme, en « collaboration » avec le patient;
- capacité d'évaluer la gravité des situations, cerner les priorités;
- capacité de coordonner les activités des différentes disciplines;
- efficacité;
- vigilance, prévention des risques et des complications;
- capacité à transmettre les données nécessaires à la planification et à la continuité des soins, de manière orale et écrite.

b) en matière de gestion et de formation :

- aptitudes pédagogiques à l'égard des nouveaux engagés;
- aptitudes pédagogiques à l'égard des étudiants;
- aptitudes pédagogiques à l'égard des patients dans le cadre des programmes d'éducation à l'autonomie.

c) en matière de relations :

- capacité à communiquer (disponibilité, assertivité, développement personnel);
- capacité à accueillir.

d) en matière d'organisation du travail :

- sens des priorités, sens de l'organisation;
- adaptabilité.

e) autres :

- respect des règles de déontologie;
- sens de l'économie;
- sens écologique.

3. Autres qualités

- Qualités humaines : respect de l'individu, patience, empathie, diplomatie, tolérance, ouverture d'esprit;
- conscience professionnelle;
- présentation propre (absence de vecteurs de contamination : bagues, bracelets,...);
- sens des responsabilités, autonomie;
- équilibre psychologique : connaissance de ses limites, capacité à se remettre en question;
- esprit d'équipe, capacité à travailler en équipe;

- motivation à l'exercice de la profession;
- créativité;
- sens de l'éthique.

C. DIFFICULTES PARTICULIERES A LA FONCTION

Au niveau :

- charge physique: manutention des malades et du matériel, station debout prolongée, nombreux déplacements;
- charge mentale: nombreuses interruptions, multiples demandes, bruit, personnel de remplacement insuffisamment formé dans le domaine, nouveaux engagés à encadrer;
- charge psychique, émotionnelle: poids du risque d'erreur portant à conséquence pour le patient, confrontation avec la souffrance et la mort, notamment chez les patients jeunes, et/ou ayant des pathologies chroniques; répercussions du travail sur le plan familial; relations avec certains patients exigeants, agressifs, méprisants;
forte interactivité à gérer dans les relations;
insuffisance de lieux de parole;
situations de soins induisant une certaine intimité;
peu de valorisation de la profession, peu de statut, et nécessité d'évoluer sur le plan personnel pour maintenir la satisfaction au travail;
- technique et contenu du travail: nécessité de réactualiser constamment ses connaissances, vu l'évolution rapide des techniques et du matériel, ainsi que l'évolution des attentes de la patientèle;
- organisation et fonctionnement de l'hôpital : vieillissement du personnel pouvant générer des « conflits de génération »;
- relations de travail : travail en équipe pluridisciplinaire, avec ses avantages et ses inconvénients (solidarité mais aussi situations de « compétition » ou d'incompréhension mutuelle); insuffisance de médiation en cas de conflit;
- cadre matériel : manque fréquent de lieu de détente;
- horaires : irrégularité, nuits, WE;
- risques professionnels;
- incertitudes : nécessité de s'adapter aux patients, nécessité de s'adapter aux collègues, aux médecins.